

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2018**

## **Rappel ordre du jour :**

- Demande de subvention hiver 2017/2018
- Délibération marché de voirie communale 2018
- Demande de subvention dégât d'orages
- Questions Diverses

**PRESENTS :** BASSET Catherine - REYNAUD Daniel - VERNET Sébastien - CHAPUS Bernard  
MARCON Denis - CROZIER David - LAFOND MAX  
**ABSENTS EXCUSÉS :** ROMESTANT Philippe

Mr le Maire ouvre la séance à 20h30

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil est approuvé à 6 voix pour et une abstention.

## **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION HIVER 2017/2018**

Conformément au règlement départemental d'aide au déneigement des voiries communales et intercommunales, la commune a la possibilité de solliciter une subvention pour l'hiver 2017-2018. Les dépenses prises en compte sont l'achat de sel ainsi que les travaux de déneigement. La commune ayant été touchée durant cet hiver, la dépense totale pour l'hiver 2017/2018 représente 82.71 € par kilomètre de voirie. La commune peut donc prétendre à une aide du Département.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

**SOLLICITE** une subvention auprès du Département de l'Ardèche.

## **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DEGATS D'ORAGES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les orages du 13 mai 2018 qui ont causé des dégâts sur la voie communale n°7 du « pré »

Le montant des travaux s'élève à 18 848 € HT.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

**SOLLICITE** une subvention auprès du Département de l'Ardèche et de l'Etat.

## **OBJET : TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la consultation en date du 29 mai 2018 relative au programme voirie 2018 passé selon la procédure de mise en concurrence adaptée en application des articles 26 II et 28 du Code des Marchés Publics (CMP) et sous la forme d'un marché à bon de commande tel que défini à l'article 77 du CMP,

Après une analyse de trois offres par la commission voirie, l'entreprise SCR CONSTRUCTIONS ROUTIERES a été choisie pour un détail estimatif de 77 732.50€ HT concernant des travaux sur la voirie communale pour la Tranche Ferme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

**CONFIRME** le choix de l'entreprise SCR CONSTRUCTIONS ROUTIERES

**APPROUVE** l'acte d'engagement présenté

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces s'y rapportant.

### QUESTIONS DIVERSES :

#### Voirie :

Réponse négative du Conseil Départemental concernant la demande de mise en priorité de la D299 à la traversée de la commune. Les priorités à droite restent donc maintenues.

#### Aire de jeux et travaux divers :

L'aire de jeux sous la salle polyvalente est opérationnelle depuis mai 2018.

Des bancs ont été posés par l'Entreprise *CONCEPT BOIS ARDECHOIS* à divers endroits : aire de jeux, place de la mairie et cimetière.

Cette même entreprise a posé la pergolas bioclimatique de la Mairie.

L'Entreprise *GUIRON* a bâti les escaliers menant du parking bas à la place de la mairie.

#### Adressage communal :

Le devis de l'Entreprise *SIGNA CONCEPT* a été retenu concernant l'adressage communal.

Il comprend le recensement des adresses, la géolocalisation et la numérotation pour un coût total de 3942€. La date de commencement de l'opération est à définir.

#### Mur route du Pré :

Demande de devis pour un mur en béton en réfection du mur de la route du pré détruit en partie après les intempéries du mois de mai.

Le devis choisit sera au moins disant et le conseil municipal sera avertit par mail de l'entreprise retenue, les travaux étant urgents.

#### Orange :

Une courrier est arrivé en Mairie en réponse à la pétition suite au dysfonctionnement des réseaux internet et téléphone sur la commune.

Orange va engager, à ses frais, des travaux de modernisation de cette installation en réalisant le déploiement de la fibre optique qui viendra alimenter le NRA de Rochessauve.

Epandage chimique : Le Maire et le Conseil Municipal accusent réception de plusieurs mails en Mairie concernant l'utilisation du Glyphosate sur la commune.

L'utilisation du Glyphosate sur les bordures de chemins communaux n'aura plus lieu.

Demande de rachat de chemin communal :

Le Conseil Municipal se prononce défavorablement à la demande d'une administrée concernant le rachat d'un chemin communal quartier Laval. Le conseil Municipal rappelle qu'il a déjà pris position contre le rachat de voirie communale par des particuliers.

Bruits de voisinage :

La préfecture avertit d'une nouvelle réglementation concernant les bruits de voisinage. Cet arrêté est affiché en Mairie et à l'abris de bus des Vignes.

Eglise :

Le cabinet d'expert est passé le 12/06 pour évaluer les travaux de l'Eglise suite aux intempéries de Octobre 2017.

Groupama prendra à sa charge une partie de ceux-ci.

L'entreprise *FOURE FABIEN* a été choisie pour réaliser les travaux pour un montant total de 5264€ HT.

La Paroisse sera averti par courrier.

C.C.A.S. :

M. REYNAUD Daniel se présente comme nouveau du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Horaires secrétariat de Mairie :

Elargissement des horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie : mardi et jeudi 13h30 à **18h00** à compter du 19 juin.

La séance est levée à 22H00.

Le Maire  
Max LAFOND

